



CCAS - NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2024

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 s'équilibre de la manière suivante :

section	Projet BP 2024
Fonctionnement	6 283.00
TOTAL	6 283.00

Le budget d'aide sociale, établi par nature, intègre les résultats du compte administratif 2023 qui a été également voté en avril 2024.

Ce budget ne dispose que d'une section de fonctionnement.

1- Section de fonctionnement

11- les dépenses

Le projet de budget 2024 comporte en dépenses un total de crédits ouverts de 6 283.00 €. Les dépenses de ce budget consistent en des attributions de secours et d'aides remboursables ainsi qu'en la confection du colis et du goûter des aînés.

12- les recettes

Le projet de budget 2024 comporte en recettes un total de crédits ouverts de 6 283.00 €, dont 5 183.19 € d'excédent antérieur reporté.

Cet excédent de fonctionnement reporté constitue la principale recette pour cet exercice.

PEYRILLHAC - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : NOTSYNTCCASBP24 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 15/04/2024
Objet : Note de synthèse relative au budget primitif 2024 du budget d'aide sociale

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 16/04/2024 Agent de transmission : Delphine BRETON

Acte : CCAS note synthèse budget primitif 2024.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711802-20240415-NOTSYNTCCASBP24-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 16/04/2024